

MINISTERE DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DES REFORMES
ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA MAITRISE
DES EFFECTIFS

Portant rectificatif au décret n°
91-261/MTSS.DGFP.DGPOE. du 20 Avril 1991
portant intégration et nomination de
certains candidats dans les cadres de
la catégorie A, hiérarchie I des Services
Sociaux (Enseignement) en tête Monsieur
KINZOUNZA Raymond René Sarbach.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

(/IS.S :

(/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989, portant
refonte du statut général de la Fonction Publique ;
(/u le décret n° 62/130/MF du 09 Mai 1962, fixant le
régime des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/198/FP du 05 Juillet 1962 relatif
à la nomination et à la révocation des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26 Mars 1963, fixant
les conditions dans lesquelles sont effectués les stages
toires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires ;
(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24 Février 1967 regle-
mentant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes
réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconsti-
tutions de carrières et reclassements ;
(/u le décret n° 67/304/MT.DGT du 30 Septembre 1967
modifiant le tableau hiérarchique des cadres de l'Enseignement
Secondaire abrogeant et remplaçant les dispositions des articles
19, 20 et 21 du décret n° 64/165 du 22 Mai 1961 fixant le statut
commun des cadres de l'Enseignement ;
(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant
et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 05
Juillet 1962, fixant les échelonnements indiciaires des fonction-
naires ; (/u le décret n° 91/261/MTSS.DGFP.DGPOE.SIE du 20 Avril
1991 portant intégration et nomination de certains candidats
dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services
Sociaux (Enseignement) en tête KINZOUNZA Raymond René ;

(/u le décret n° 93/315 du 23 Juin 1993 , portant
nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 93/318 du 24 Juin 1993 , portant
nomination des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993, portant
organisation des intérimaires des Ministres ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958, fixant le
règlement sur la solde des fonctionnaires ;
(/u les dossiers de candidature constitués par les
intéressés ;
Sur instructions du Conseil des Ministres du 12 Mars
1992 ;

ECRETE :

.../...

ARTICLE 1er. - Est rectifié le décret n° 91-261 / MTSS.DGFP.DGPCE du 20 Avril 1991 portant intégration et nomination de certains candidats dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en tête Monsieur KINZOUNZA (Raymond René Sarbach.)

ARTICLE 2. - En application des dispositions du décret n° 67/304 du 30 Septembre 1967 susvisé, les candidats dont les noms suivent, titulaires du Certificat d'Aptitude Professionnelle à l'Enseignement dans les Lycées option : Français, Anglais philosophie et Histoire Géographie obtenu à l'Université Marien NGOUABI, sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) et nommés au grade de Professeur Certifié de Lycée de 1^o échelon, stagiaire, indice 830.

- KINZOUNZA (Raymond René / Sarbach, né le 08 Juin 1963 à Brazzaville
- NKEWA (Prosper,) né le 09 Janvier 1958 à Linzolo
- KAYI (Joseph Richard,) né le 03 Août 1957 à Brazzaville
- FELEKA (Yolande) Zoé Clarisse, née le 30 Mai 1960 à Brazzaville
- BOUNGOU René, né le 24 Novembre 1960 à Pointe-Noire
- N'GAMOULLI (Henri,) né le 17 Mai 1957 à Mboukou
- DOMINGO (Joachim Bernard) né le 23 Juillet 1960 à Brazzaville
- MAMPOSSI (Marie Thérèse,) née vers 1958 à Kinshasa (Zaire)
- HEMILEMBOLO (Pierrette Aimée Félicité) née le 05 Octobre 1957 à Brazzaville
- MAKOSSO Jacques, né le 24 Décembre 1957 à Diosso
- KIBIMA (Daniel Martial,) né le 21 Octobre 1956 à Dolisie
- MALANDA (Alexis Zéphirin) né le 10 Août 1960 à Brazzaville
- MATOUBELA (Placide,) né le 09 Août 1958 à Kinshasa.

ARTICLE 3. - Conformément aux instructions du Conseil des Ministres du 12 Mars 1992, les intéressés sont titularisés exceptionnellement au titre de l'année 1989 et nommés au 1^o échelon de leur grade, indice 830 pour compter du 05 Octobre 1989. Acc= 1 an.

..../...

ARTICLE 4. - Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde à compter des dates effectives de prise de service des intéressés, sera enregistré, publié au JOR~~Q~~ et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 18 Novembre 1993

Par le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction Publique
et des Réformes Administratives,

Général Jacques Joachim YhOMBY-OPANGO.-

- Jean Prosper K O Y O.-

AMPLIATIONS :

JORG..... 1
DGFP/EME..... 3
DGFP/BST..... 3
D.G.B..... 3
D.G.C.F..... 2
MENRSE..... 2
DPAI.MENRSE.... 2
DOSSIERS..... 39
INTERESSES..... 18
SGG/BC..... 2./-